



Commune de Florennes
Province de Namur

OBJET : Convocation du Conseil communal.

En application de l'art. L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et du Décret du 8 décembre 2005 (M.B. du 2 janvier 2006, modifiant ledit Code), vous êtes invité(e) à participer à la séance du Conseil Communal, qui se tiendra

le jeudi 24 novembre 2022

à 19H30

Place de l'Hôtel de Ville, 1.

ORDRE DU JOUR

1. Conseil de Police - Démission d'un conseiller de police et désignation d'un nouveau conseiller de police
2. Décision Tutelle d'annulation - Notification de l'arrêté - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Délibération du 29 septembre 2022 - Exercice 2023
3. Décision Tutelle d'annulation - Notification de l'arrêté - Précompte immobilier - Délibération du 29 septembre 2022
4. CPAS - Modification budgétaire n°2 - Service ordinaire - Approbation - Décision
5. CPAS - Modification budgétaire n°2 - Service extraordinaire - Approbation - Décision
6. Subventions communales à l'asbl "Maison des Jeunes" de Florennes
7. Coût-vérité - Budget 2023
8. Règlement-taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et y assimilés - Exercices 2023 à 2025
9. Règlement : prime unique à la petite enfance
10. Règlement-redevance - Accueil extra-scolaire des écoles fondamentales de l'entité de Florennes - Exercices 2023-2025
11. Règlement-redevance - Tarif de location/prêt de matériel + transport + ordonnances de polices - Exercices 2023-2025
12. Intercommunale BEP - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
13. Intercommunale BEP EXPANSION ECONOMIQUE - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
14. Intercommunale BEP CREMATORIUM - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
15. Intercommunale BEP CREMATORIUM - Assemblée générale extraordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL – ORDRE DU JOUR

16. Intercommunale BEP ENVIRONNEMENT - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
17. Intercommunale ORES ASSETS - Assemblée générale - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
18. Intercommunale INASEP - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
19. Intercommunale IDEFIN - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
20. Intercommunale IMIO - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire - Approbation
21. Intercommunale IGRETEC - Assemblée générale - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
22. Candidature GAL 2023-2027 - Préparation candidature LEADER 2023-2027 - Demande d'aide financière
23. Patrimoine - Hemptinne, rue Saint Walhère 61A - Projet de convention d'occupation - Local pour les cours de poterie et de céramique - Validation
24. Patrimoine - Thy-le-Bauduin, rue du Village, 64 - Désaffectation du domaine public et vente d'un excédent de voirie - Accord
25. Patrimoine - Thy-le-Bauduin, Rue du Try, 88 - Vente d'un excédent de voirie - Accord de principe
26. Patrimoine - Florennes, ruelle du passage oublié - Attribution d'un nom
27. Collaboration entre la Province de Namur et les communes - Coopération horizontale en matière de géomantique et d'expertise foncière
28. Florennes - FRIC / PIMACI - Recours à un bureau d'étude
29. Personnel communal - Adoption des documents portant sur l'instauration d'un second pilier de pension de 3% au bénéfice des agents contractuels et désignation d'un représentant à l'assemblée générale du fonds de pension
30. Personnel communal - Second pilier de pension au bénéfice des agents contractuels - Commande à l'adjudicataire de l'accord cadre passé par la centrale du SFP
31. Personnel communal - Poste subsidié - Appel à projet POLLEC 2022
32. Décisions de la séance du 27 octobre 2022 - Approbation - Décision

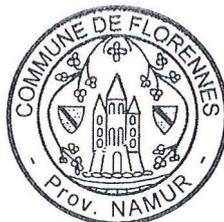
HUIS CLOS

33. Enseignement - Diverses désignations de membres du personnel enseignant maternel et/ou primaire, à titre temporaire dans des emplois vacants et/ou non vacants ou à charge du Pouvoir organisateur - Octobre et novembre 2022 - Décision - Ratification

Le Directeur Général,
Mathieu BOLLE



Par le Collège,



Le Bourgmestre,
Stéphane LASSEAUX

